



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2018

## Nombre de Membres

\* en exercice : 11  
\* présents : 8  
\* votants : 10

Date de convocation :  
11/09/2018  
Date d'affichage :  
11/09/2018

L'an deux mil dix-huit et le **14 Septembre 2018** à 20h00 le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi. Suite à une panne de courant à la mairie le conseil s'est tenu exceptionnellement à la salle communale.

**Présents** : 8 : Messieurs : BAUDOIN Laurent, MASSEGLIA Mario, BLANCHOIN Paul, DELOUVRIER Éric, GASTAUD Patrice ; SARTORI Sylvain ;

Mesdames: LECOINTRE-GASTAUD Corinne, Madame FEDELICH Caroll;

**Absents** : 3 : Messieurs GALDIN-GASTAUD Bernard ; SCHULTZ Jean-Philippe ; DAUBORD Frédéric ;

**Pouvoir** : 2 : de Monsieur SCHULTZ Jean-Philippe à monsieur Mario MASSEGLIA ; de Monsieur DAUBORD Frédéric à monsieur BAUDOIN Laurent ;

**Secrétaire** : Monsieur Éric DELOUVRIER a été désigné comme secrétaire de séance

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 Juin 2018

### Achat

- Achat de chauffages pour l'église
- Achat des illuminations de Noel

### Eau

- Nouveau contrat Mme VIALE Fabienne

### Elections

- Conseil de Contrôle remplaçant à partir de 2019 La commission de révision des listes électorales

### Employés

- Contrat à durée déterminé de Monsieur CARASSE Romain

### Projets

- Location de la cave de Monsieur COLON Jean-Marie pour 30€ par mois
- Réfection des cloches de l'église
- Réfection du réseau d'eau usées de la rue du Four

### Autres

- Pouvoirs de police spéciale D.E.C.I du maire

### Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de Monsieur SCHULTZ Jean-Philippe a été donnée à Monsieur Mario MASSEGLIA et une procuration de Monsieur DAUBORD Frédéric a été donnée à monsieur BAUDOIN Laurent et que ces derniers sont en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour. Le quorum est atteint.

**Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 Juin 2018**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Achat de chauffages pour l'église**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Achat des illuminations de Noel**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Nouveau contrat Mme VIALE Fabienne**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Conseil de Contrôle remplaçant à partir de 2019 La commission de révision des listes électorales**

- Après que Monsieur le Maire est proposé à chaque membres du conseil présents, dans l'ordre de la liste. M. Éric DELOUVRIER a accepté ce rôle et après avoir ouïe, le conseil municipal vote pour à l'unanimité pour que M. Éric DELOUVRIER siège à la commission de contrôle.

**Objet : Contrat à durée déterminé de Monsieur CARASSE Romain**

- Vote pour à l'unanimité, le renouvellement pour une période de 6 mois en CDD

**Objet : Location de la cave de Monsieur COLON Jean-Marie pour 30€ par mois**

- Vote pour à l'unanimité, pour une période de 6 mois avec possibilité de renouvellement

**Objet : Réfection des cloches de l'église**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Réfection du réseau d'eaux usées de la rue du Four**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Pouvoirs de police spéciale D.E.C.I du maire**

- Vote pour à l'unanimité

**Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée et le conseil municipal :

- Du transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement à la Communauté des Communes d'Alpes d'Azur pour 2020 ;
- De la coupe du 1<sup>er</sup> marronnier de la place Sainte-Anne, celui-ci étant mort et devenant dangereux pour la sécurité de la population.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint, Mario MASSEGLIA prend la parole et informe à l'assemblée qu'un rendez-vous a été pris avec une entreprise spécialisée afin de voir s'il existe un traitement pour les marronniers malades.

Madame la Conseillère, Caroll FEDELICH, prend la parole et explique à l'assemblée l'avancée concernant les travaux du plateau traversant à l'entrée du village afin de réduire la vitesse. Ces travaux débuteront début octobre 2018.

Monsieur Le Maire déclare la fin de l'ordre du jour clos à 22h25.

Questions du public :

Mme ROUX Fabienne :

Informe l'assemblée et le conseil Municipal, de l'avancer du dossier concernant le jugement de tutelle de Madame Antonia VONTOBEL, afin de réaliser les travaux de goudronnage entre la route RD27 et le chemin communal. Elle tiendra la mairie au courant dès le résultat du jugement.

M. Le maire : Le conseil Municipal en prend note et reste dans l'attente de ces informations.

Mme VIALE Fabienne :

Concernant le goudronnage de la Route du stade qui a été voté. Elle propose de revenir sur cette question et de voir s'il n'y a pas une autre solution de revêtement que de goudronner.

Monsieur le Maire lui répond, comme il avait déjà présenté lors du Conseil Municipal du 16 juin 2018, que ce choix n'est pas une question de goût mais de cohérence en fonction de la résistance de ce matériau et de son cout avantageux par rapport à d'autres, autant dans le temps que pour son entretien.

Toutefois pour éviter la polémique et avec l'accord du conseil, Monsieur le Maire propose la mise en place à l'essai de terre du Mont-Vial.

La délibération du 16 juin 2018 à ce sujet restant valable Monsieur Le Maire prendra la décision de goudronner dans le cas de dégradation de cette route. En effet la commune n'a pas les moyens de l'entretenir chaque année.

Fin des questions du public.

Monsieur le Maire déclare la des questions du public à 23h00.

Le Maire,  
Laurent BAUDOIN

